

ATTESTATION D'INSCRIPTION MASTER DYCLAM+

Je soussigné, Professeur Robert BELOT, directeur du Master Erasmus Mundus DYCLAM+, certifie que :

Creshmie Gaël NGOUALA NDIANGOU
Né(e) le 30/12/1993 à Bouansa (Congo Brazzaville)
N° de Passeport : OA0309362

est admis(e) en tant que boursier(e) au programme d'études **Erasmus Mundus Joint Master Degree DYCLAM+ 2021-2023**, coordonné par l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (France). Les cours du Master débuteront en septembre 2021, pour une durée de deux ans (120 ECTS).

DYCLAM+ est un Master international financé par la Commission européenne, coordonné par l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (France, semestre 1), en partenariat avec l'Instituto Politécnico de Tomar à Maçao (Portugal, semestre 2), l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie, semestre 3) et l'Università di Napoli Federico II (Italie, semestre 4).

L'étudiant(e) percevra une bourse d'un montant de 1000 euros par mois pour contribuer à ses frais de séjour et d'équipement. L'obligation de participation aux cours, aux devoirs et autres activités (présentiels/distanciels) est requise ; **elle conditionne l'allocation de la bourse**. L'étudiant(e) devra avoir un ordinateur et pouvoir se connecter à internet. **Il est requis à l'étudiant(e) de produire tout au long des deux années de formation les originaux de ses diplômes et documents administratifs associés y compris le diplôme du baccalauréat (high school diploma)**. L'étudiant(e) devra présenter ses originaux à son arrivée à Saint-Étienne (France).

Une allocation de voyage de 2000 euros par an lui sera versée, soit 4000 euros. Une aide à l'installation de 1000 euros lui est aussi attribuée, la première année uniquement. Au total, l'étudiant(e) pourra bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 29 000 euros maximum. Ses frais de formation sont entièrement pris en charge.

La dernière subvention sera versée en août 2023.

Une assurance couvre totalement et automatiquement chaque étudiant(e) admis(e) au Master DYCLAM+

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

À Saint-Étienne, le 3/06/2022,

Le Coordonnateur scientifique et pédagogique DYCLAM+,

Professeur Robert BELOT



With the support of the
Erasmus+ Programme
of the European Union